

Un passeport pour l'emploi

- Entreprise du paysage
- Mairie
- Collectivité locale



Ouvrier paysagiste



Une formation sur 2 ans en alternance

3 Unités Capitalisables Professionnelles

UCP1: Travaux d'entretien paysager

(végétation et infrastructures paysagères)

- * Biologie végétale
- * Reconnaissance des végétaux
- * Tonte—Taille

UCP2: Travaux d'aménagement paysager

- * Plantation, engazonnement
- * Maçonnerie paysagère

UCP3: Entretien des matériels et équipements

Au CFA: 875 h, soit 25 semaines sur 2 ans

En entreprise: 79 semaines

Par alternance, 1 semaine en centre
 et 2 semaines en entreprise

3 Unités Capitalisables Générales

UCG1

- * Education socioculturelle
- * Mathématiques—Informatique

UCG2

- * Communication—Expression

UCARE

Réalisation de potager ornemental

De nombreuses réalisations
 pratiques sous forme de
 chantier école

Un établissement expérimenté



Plus de 25 ans de formation dans le paysage

25 ans d'expérience dans l'apprentissage

Du matériel de qualité

Une équipe à vos côtés

- * De nombreux partenariats
- * Accompagnement personnalisé
(CV, lettre de motivation, préparation entretien)



Validation du diplôme

Pour valider le diplôme, la moyenne est attendue à chaque Unité Capitalisable.

78% de réussite à l'examen*
*Sur les 5 dernières années, données
extraites d'INDEXA 2



Poursuivez vos études

- * BP Aménagements Paysagers
- * Bac Pro Aménagements Paysagers
- * CS Constructions Paysagères



Conditions d'admission

- Avoir entre 16 et 29 ans
OU
- Avoir suivi un cycle complet d'une classe de 3ème

**Des aides à l'embauche
pour les entreprises**

Inscription par dossier:

- Après un entretien portant sur la motivation.

**Possibilité de faire une journée de découverte
avant inscription**



Contact: Alexandre PELLOQUIN
ISVT—72 avenue de Vals—43750 Vals près le Puy
Tél: 04 71 02 10 81
isvt.cfa@orange.fr
www.isvt.fr



Nos formations en apprentissage, sont en partenariat avec le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) AKTEAP !